

Cette fiche pratique décrit la gestion du renouvellement d'une décision d'un usager entré dans votre ESMS. Elle vous explique comment remplacer une décision expirée par une nouvelle dans le cadre d'un renouvellement.

## A destination des utilisateurs ayant l'habilitation MSPH - ESMS

Un usager est déjà entré dans votre établissement et 6 mois avant la date de fin de validité d'une décision d'orientation, les dates de début de droits et de fin de droits apparaissent en **rouge** dans le tableau de bord. Il est nécessaire de la remplacer par la nouvelle en cours de validité. Attention, cette action doit être réalisée à partir de la période de validité de la nouvelle décision (ex: dans le cas ci-dessous à partir du 23/02/2019)

le 24/09/2018	FAM CHATEAU SAINT PIERRE	22/02/2016	22/02/2016	22/02/2019
Adultes handicapés-internat				

### 1) Mettre à jour le tableau de bord

Suite au passage en CDAPH, les MDPH importent les décisions d'orientations qui sont soit ciblées, soit génériques.

- **Dans le cas où elles sont ciblées : la MDPH notifie votre ESMS :** Vous retrouvez la décision directement sur votre tableau de bord dans l'onglet « **Notifications** » :

Statut	Precision	Qualification	Priorité	Dossier n°	Sexe	Identité	Décision	Validité
				020102 (34)		JOEL Martin (19 ans)	01/02/2019	23/02/2019 12/10/2023

- **Dans le cas où elles sont génériques : la MDPH ne notifie pas votre ESMS :** il faut rechercher la décision dans la base de données de Via Trajectoire, cf. fiche pratique « **Rechercher une notification** »

Sur la nouvelle décision, sélectionnez l'action « **Mettre au statut usager entré** » : ViaTrajectoire détecte automatiquement s'il existe déjà une décision d'orientation similaire en cours de validité ou dont la date de validité est dépassée.

**Statut actuel**

Statut

Notification lue

**Consulter une décision d'orientation**

MDPH Hérault  
Numéro de dossier: 020102  
Nom de naissance: JOEL  
Prénom: Martin  
Date de naissance: 18/02/1999  
Sexe: Homme  
Pays de naissance: FRANCE

**Informations relatives à la décision d'orientation**

Catégorie d'établissement: 437 - Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Hand  
Date de décision: 01/02/2019  
Validité: du 23/02/2019 au 12/10/2023  
Orientation alternative: Non

**Sélectionner une action**

Sélectionner une action

- Mettre au statut "Contact effectué" ou déclarer un nouveau cc
- Mettre au statut "Liste d'attente - En cours d'analyse, demanc
- Mettre au statut "Liste d'attente - Admis" ou "Admissible"
- Mettre au statut "Usager entré"**
- Mettre au statut "Admission impossible proposée"

Une fenêtre s'affiche proposant de faire passer automatiquement l'ancienne décision au statut « **sortie pour renouvellement** » et qui est donc remplacée par la nouvelle décision.

Il faudra alors renseigner :

- La **date d'entrée de l'usager** (initiale)
- Le champ « **précision** »
- L'**unité**
- **Valider**

Mettre au statut "Usager entré" Fermer

Date de l'entrée de l'usager \*

Précision \*  
(Max. 1000 caractères)

Unité \*  
Veuillez sélectionner une unité

ViaTrajectoire a détecté une ou plusieurs notifications pour cet usager dans votre tableau de bord. Ces notifications passeront automatiquement au statut "Usager sorti" pour le motif "Renouvellement".

Pour laisser des notifications dans leur statut actuel, cochez les cases correspondantes

ACCUEIL DE JOUR PEP71 SAINT REMY  
Décision du 16/12/2015  
Valable du 01/01/2016 au 31/12/2017

Valider

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

La nouvelle décision a basculé dans l'onglet " **Usagers entrés** "

Notifications | **Usagers entrés** | Sorties et décisions renouvelées

1 résultat | 1

Statut	Précision	Ou	Dossier n°	Sexe	Identité	ESMS concerné	Décision	Validité
	le 24/09/2018		020102 (34)		JOEL Martin (19 ans)	FAM CHATEAU SAINT PIERRE Adultes handicapés-internat	01/02/2019	23/02/2019 12/10/2023

L'ancienne décision est classée dans l'onglet " **Sorties et décisions renouvelées** "

Notifications | Contacts effectués | Liste d'attente | Usagers entrés | **Sorties et décisions renouvelées** | Sans suite | Archivées

	le 24/09/2018 Renouvellement	FAM CHATEAU SAINT PIERRE Adultes handicapés-internat	22/02/2016	22/02/2016	22/02/2019
--	---------------------------------	---	------------	------------	------------

Il n'y a aucune action à réaliser sur l'ancienne décision.